

## Permanences Infodroits à Captieux

« Nul n'est censé ignorer la loi ». Malgré cet adage, les lois sont complexes et évoluent constamment.

C'est pourquoi, l'Association INFODROITS propose des PERMANENCES D'INFORMATION JURIDIQUE GRATUITES. Des juristes vous écoutent, vous informent sur vos droits et obligations et vous orientent vers le professionnel approprié si nécessaire.

Ce service est gratuit et couvre tous les domaines du droit (droit de la famille, du travail, des étrangers, des successions, de la consommation, du logement, droit administratif, droit fiscal,...)

De nouvelles permanences sont proposées à Captieux, dans les locaux de l'Espace France Service. Financées par la commune et le CDAD 33, elles sont ouvertes à tous ses habitants :

- le 4<sup>e</sup> mercredi du mois, 9h-12h, à Captieux (Espace France Service, Mairie - 1, place de 8 mai 1945)

**Les juristes vous reçoivent sur rendez-vous pris au 05 56 65 60 31**